

Date de mise à jour : Juin 2026
 Poste occupé précédemment par : Caroline CHEBOUT
 X Mobilité Redéploiement Création
 Libellé court RH / code poste RH : 2654
 Personne à contacter : Gestionnaires ressources humaines à la Direction de la Petite Enfance
 Courriel : DPE-Candidatures@valdemame.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Référent santé et accueil inclusif (RSAI)
Cadre d'emplois/catégorie	Médecin, puéricultrice, infirmier en soins généraux / Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle citoyenneté – Direction de la Petite Enfance – service qualité et expertise
Lieu de travail	Site central de Créteil et des crèches départementales
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service qualité et expertise

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la petite enfance participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion des crèches départementales. Elle veille à la qualité de ce mode d'accueil, à la maîtrise de ses ressources et à la construction de nouveaux établissements, dans le cadre des orientations éducatives départementales pour la petite enfance.

MISSION DU POSTE

Le référent santé et accueil inclusif intervient dans les établissements et travaille en collaboration avec les professionnels de l'EAJE, de la direction de la Petite Enfance, et de la direction de la PMI-PS. Il est chargé d'accompagner les équipes pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il participe à l'élaboration des modalités d'accueil et est chargé de coordonner cet accueil.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Expertise et conseil technique dans le champ de la santé, du handicap, et de la prévention

- Conseille la Direction et les équipes en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif
- Présente et explique les protocoles spécifiques
- Informe et sensibilise les équipes

Elaboration des modalités d'accueil

- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre des modalités d'accueil inclusif
- Veille au suivi de cette mise en place
- Accompagne l'équipe dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé

Education, promotion de la santé et prévention

- Assure des actions de promotion de la santé (nutrition, activité physique, sommeil, exposition aux écrans)
- Contribue au repérage des enfants en danger ou au risque de l'être et informe le directeur d'établissement de la conduite à tenir le cas échéant
- Procède, lorsqu'il l'estime nécessaire et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale, à un examen de l'enfant afin d'envisager une orientation médicale
- Délivre, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES

Connaissances	Indispensables à la prise de poste : connaissances expertes dans le domaine de la santé et du développement du jeune enfant (3 mois / 3 ans) ; connaissances du fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant.
	À acquérir au cours de l'activité : Orientations de la collectivité et de ses missions, enjeux et cadre d'intervention de la direction de la Petite Enfance, orientations éducatives de la collectivité, fonctionnement des processus de décision de la collectivité.

Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste : Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; animation d'entretiens individuels et de réunions ; transmission et partage d'informations dans le respect des règles de discrétion professionnelle et de confidentialité
	À acquérir au cours de l'activité : Animation et coordination de collectifs de cadres sans lien hiérarchique, soutien à la réflexion de la direction de la Petite Enfance et des professionnels (référents techniques, responsables de territoire).

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	Internes : Équipes pluridisciplinaires de crèches, direction de la Petite Enfance, services départementaux (DPEJ...) Externes : parents, partenaires médico-sociaux
Conditions particulières d'exercice	Permis B souhaité pour assurer les déplacements dans les établissements. Animation de réunions tardives en crèche
Moyens mis à la disposition de l'agent	Logement oui non ☒ Pour nécessité absolue de service Pour utilité de service

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : diplôme de médecin (spécialisation/expérience en matière de santé du jeune enfant) ; personne titulaire du DE de puéricultrice ; personne titulaire du DE d'infirmier avec diplôme universitaire en matière de santé du jeune enfant, ou disposant d'une expérience de 3 ans auprès de jeunes enfants comme infirmier. Souhaité :
Expérience	Exigée : expérience dans le secteur de la petite enfance Souhaitée : fonction d'expertise dans le domaine socio-éducatif, fonction de soutien auprès de cadres de direction, expérience de travail en crèche
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui non ☒

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- <u>NBI</u>	NON	Nombre de points :
- <u>IFSE + CIA</u>		
Puéricultrice et infirmier en soins généraux : « Autres fonctions »		
Médecin : « Médecin de secteur »		

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	21/06/26 Olivier EUGON Directeur adjoint Direction de la Petite Enfance	

CADRE RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution